



FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL

Constituée le 24 Janvier 1960
Membre de la CAF 1962 - FIFA 1962 - UFOA 1976

COMMUNIQUE

La Fédération Togolaise de Football a reçu ce dimanche 10 janvier 2021 une correspondance de la Direction Exécutive de l'Union des Fédérations Ouest-africaines de Football (UFOA B), l'informant de la décision prise par la Commission d'organisation des compétitions U-17 de la CAF, lors de sa séance du 9 janvier 2021, de disqualifier la sélection nationale togolaise, pour les tests IRM non conformes de deux de ses joueurs.

En attendant d'avoir la décision officielle motivée de la Commission d'organisation des compétitions U-17 de la CAF, la Fédération Togolaise de Football s'élève contre cette décision injustifiable et compte faire appel dès que possible.

La Fédération Togolaise de Football invite, par ailleurs, le public sportif au calme et voudrait compter sur le soutien de tous pour un rétablissement des faits.

Fait à Lomé, le 10 janvier 2021

Le Secrétaire Général p.i.

Herzé Tété AGBODAN